

Cependant, elle ne doit pas laisser là cette lettre ; il faut tout au moins la cacher, la mettre à l'abri de toute indiscretion.

Elle jette un dernier regard sur la malade, qui continue à dormir d'un sommeil de plomb.

Et cédant enfin à la violence de son désir, elle avance la main, s'empare du billet.

Un tremblement convulsif agite tout son être.

Ce papier lui brûle les mains.

Elle se rapproche de la fenêtre et, protégée par les rideaux du lit, commet la pieuse indiscretion.

Comment ne tomba-t-elle pas foudroyée à son tour par l'affreuse révélation ?

Elle, la fille d'un assassin, condamné à mort et exécuté sur la place du Puy !

Et elle avait un frère qui s'appelait Jacques !

Et tous deux auraient dû porter le nom de Rassajou !

Rassajou ?... Mais elle le connaissait, ce nom ? Où donc l'avait-elle entendu ?...

Et la lumière se fit soudainement : ce nom était celui de la femme graciée au bout de dix-neuf ans passés dans une maison de réclusion ; Rose l'avait lu tout haut, un soir, à sa bienfaitrice qui, surprise, lui arracha des mains le journal révélateur !

La pauvre enfant frissonna de la tête aux pieds.

Maintenant elle ne doutait plus : la femme du rêve, la femme aux cheveux blancs, aux traits ravagés, la femme qui lui avait dit sur l'accent de la folie : " Je regrette de troubler votre bonheur, mais il n'y a pas que vous en ce monde ! " c'était la Rassajou, complice du supplicié ; c'était sa mère !

Qu'avait-elle exigé de Mme Petitot, cette malheureuse ! Oh ! ce n'était point sa fille qui la préoccupait ! car elle n'avait rien fait pour la revoir.

Elle venait sans doute pour son fils, pour Jacques !

Jacques ? mais c'était le petit nom du jeune homme que la comtesse de Fallière avait pris sous sa protection et qui, d'après le docteur, causait une vive préoccupation à Mme Petitot !...

La comtesse savait-elle l'origine de ce jeune homme ? Cela n'était guère admissible.

Et puis, ce nom si répandu de Jacques ne pouvait être qu'une coïncidence.

Quant à la femme aux cheveux blancs, à la femme du rêve, celle-là, c'était bien la Rassajou, la graciée !

Telles étaient les pensées tumultueuses qui se croisaient dans l'esprit de Rosita Speranza.

— Dans tous les cas, conclut-elle, je n'ai plus le droit d'entrer dans la famille des Borianne.

Cette idée lui procura une sorte de soulagement. Son amitié pour Maxime avait grandi dans l'intimité des fiançailles ; mais c'était Pierre qu'elle aimait d'amour.

Sans la nécessité de garder sa bienfaitrice, elle serait partie de suite au *Mas-du-Calvaire*.

Elle ne se souvenait pas d'avoir vu le père Brégeat, mais elle connaissait Marthe, qui était venue trois fois à Châteauroux rendre les comptes de gestion de la propriété.

Cette paysanne — une brave femme assurément — était sa tante ! Dans l'après-midi, le docteur Cartier revint avec une infirmière et une sœur de charité qui s'installa auprès de la paralytique.

— Je vous amène du renfort, dit-il à Rose. Vous ne pourriez suffire à la tâche, et je ne veux pas que vous tombiez malade. Il faut rester, cette nuit, dans votre chambre ; Mme Petitot ne manquera de rien. Si elle vous voyait vous fatiguer outre mesure, son état s'aggraverait. Vous êtes très pâle, ma chère enfant, et vous avez besoin de repos.

Le service organisé, Rose put s'échapper un instant.

Elle se fit conduire en voiture au télégraphe et adressa à Marthe Brégeat la dépêche suivante :

" Mme Petitot très malade désire vous voir. En arrivant, ayez soin de me demander. Partez par le rapide. "

Le soir, après le dîner, il lui fallut donner à Maxime des nouvelles de Mme Petitot, dont l'état restait stationnaire.

— Mon père est arrivé, lui dit le baron. Il m'a chargé de ses amitiés pour vous. Il est profondément désolé.

En apprenant la présence du vicomte de Borianne à Châteauroux, Rose laissa voir une satisfaction qui fit plaisir à l'amoureux.

Il ne resta que quelques minutes, pour ne pas priver à Mme Petitot de sa chère enfant.

Rose lui sut gré de cette discrétion.

Le lendemain, Marthe, accourue à son appel, était reçue par elle au salon, à l'insu de tous.

La paysanne était toute en larmes.

— Mon mari, dit-elle, voulait partir avec moi. Il a eu peur de mécontenter Mme Petitot, qui ne l'a pas appelé.

— Votre mari a bien fait de rester là-bas, *ma tante*, dit Rose.

A ces mots : " *ma tante* ", le visage de Marthe se contracta.

Ses larmes s'arrêtèrent.

Saisissant les mains de Rose :

— Comment savez-vous cela, mon enfant ?

— Je sais tout !

— Est-ce possible ! Mme Petitot vous a donc fait sa confession ?

Rose lui raconta exactement les faits.

A la nouvelle que son fils était venu demander vingt mille francs à leur bienfaitrice, la paysanne éclata en sanglots.

— C'est mal ! répéta-t-elle ; oh ! c'est bien mal ! je ne l'aurais jamais cru capable d'une telle bassesse.

Rose vit à quelle bonne nature de femme elle avait à faire et elle s'en réjouit, espérant, par elle, arriver à la vérité.

— Mon cousin François, assura-t-elle, n'a rien exigé. Il a reçu les vingt mille francs, mais à titre de prêt, et je suis persuadée qu'il les rendra.

— Puissiez-vous dire vrai, mon enfant !

— Maintenant, ma tante, vous allez me confier tout le secret. D'abord, la femme Rassajou est ma mère, n'est-ce pas ?

— Hélas ! oui, mon enfant.

— Elle est restée dix-neuf ans dans une maison de réclusion et elle a obtenu sa grâce ?

— Oui. Elle la méritait d'autant plus qu'elle n'était pas complice du crime de son mari. On l'avait condamnée injustement. Elle n'a commis qu'une seule faute, celle de ne pas dénoncer le misérable.

Pressée de questions par Rose, Marthe lui raconta comment, sur l'ordre de leur bienfaitrice et du docteur Sorlac, elle l'avait abandonnée à Naples.

— Mais, pourquoi, demanda Rose, Mme Petitot s'intéressait-elle autant à la fille des condamnés ?

Marthe lui dépeignit dans tous ses détails la scène qui avait eu lieu dans leur chaumière.

— C'est, ajouta-t-elle, la ressemblance avec la petite-fille de Mme Petitot qui nous a valu plus tard la protection de cette dame et, quand elle nous a demandé notre assistance pour l'aider à se faire perdre son état civil, nous ne pouvions pas la lui refuser.

— Et mon cousin Jacques, qu'est-il devenu ?

— Je vais te le dire, mais à condition que, quoi qu'il arrive, tu garderas le secret.

— Je vous le jure, ma tante.

— Eh bien, ta mère a exigé qu'on fît pour Jacques ce qu'on avait fait pour toi. J'ai abandonné Jacques à la pension Lambert, à Choisy-le-Roi. Grâce aux sacrifices de Mme Petitot, il y a reçu une éducation supérieure. Il est ingénieur agronome.

Rose tressaillit.

— C'est bien lui, pensait-elle ; mais quel rôle joue-t-il donc chez Mme de Fallière ?...

— Elle avait encore des questions à poser à Marthe.

— Sous quel nom mon frère a-t-il été élevé ?

— Sous celui de Jacques Brémont.

— Ma mère l'a-t-elle revu ?

— Elle ne l'espérait pas. Elle s'était sacrifiée pour lui ; mais ayant obtenu sa grâce, elle n'a pu résister au désir de s'en rapprocher. Elle a réussi à s'introduire chez lui comme domestique et il ne se doute pas qu'il est servi par sa mère ! Je la crois heureuse. Du reste, elle ne nous a écrit qu'une fois, pour nous envoyer sa photographie et celle de son fils, dont elle est très fière.

Un long silence suivit.

Rose réfléchissait. Elle s'écria soudain :

— Mais, ma tante, pourquoi ma mère, qui aime tant son fils, s'est-elle complètement désintéressée de sa fille ?

— Nous n'en savons rien, répondit Marthe. Bien souvent, ton oncle et moi, nous nous le sommes demandé. Césarine avait promis à Mme Petitot de ne jamais se réclamer ; elle aura eu à cœur de remplir cet engagement.

— Une telle abnégation, fit observer Rose, dépasse les forces humaines. Si ma mère a fait cela, c'est une héroïne.

— Elle a fait cela.

— Pauvre femme ! Et où habite-t-elle ?

— Avec son fils, sous le nom d'Augustine Virieu, rue de Chevreuse, 38.

Et prise d'effroi :

— Tu ne vas pas aller la trouver, au moins ?

— Non, mais je veillerai sans elle, sans qu'elle s'en doute. Un dernier mot, ma tante ; connaissez-vous la comtesse de Fallière ?

— C'est la première fois que j'entends prononcer ce nom.

— Merci. Maintenant, il faut que vous repartiez sans avoir vu Mme Petitot. Votre présence lui donnerait trop à penser.

Rose embrassa sa tante, l'obligea à recevoir le prix de son voyage et lui dit, les larmes aux yeux :

— Je vous remercie pour toutes les bontés que vous avez eues pour moi, et pour tous les tourments que je vous ai causés ; j'irai vous voir le plus tôt possible et, quoi qu'il arrive, j'améliorerai votre situation.

— Nous n'avons besoin de rien, assura Marthe. Mme Petitot nous a comblé de ses bienfaits. Nous serions heureux si notre fils n'avait